

La société libérale duplessiste de Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin Montréal, Presses de l'Université de Montréal (Politique et économie. Études canadienne), 1994, 435 p.

Sylvie Renaud

Numéro 30, automne 1996

Vers un nouvel État-providence?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Renaud, S. (1996). Compte rendu de [*La société libérale duplessiste* de Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin Montréal, Presses de l'Université de Montréal (Politique et économie. Études canadienne), 1994, 435 p.] *Politique et Sociétés*, (30), 191–194. <https://doi.org/10.7202/040043ar>

La société libérale duplessiste

de Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin Montréal, Presses de l'Université de Montréal (Politique et économie. Études canadienne), 1994, 435 p.

Fruit d'une collaboration qui semble inépuisable entre les sociologues Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, cet ouvrage constitue une nouvelle étape de leur enquête sur le duplessisme. Leur objectif est de poursuivre l'interprétation du discours duplessiste, cette fois pour comprendre comment a pu se reproduire et fonctionner «au sein d'un État moderne et libéral», une institution «prémoderne» telle que l'Église. Pour ce faire, Bourque, Duchastel et Beauchemin ont utilisé les discours du trône du gouvernement unioniste ainsi que les mandements des évêques. Ce corpus ne comprend pas tout l'univers discursif — composé du discours des toutes les institutions privées et publiques qui ont eu, à un moment ou à un autre, un rôle à jouer dans les conditions de production de la société — qui serait éventuellement nécessaire pour pouvoir parler de l'*ethos* du discours duplessiste. Ainsi, le lecteur ne devra pas y chercher un portrait d'ensemble de la période s'étendant de 1944 à 1960 mais plutôt une interprétation des conditions de production de la société libérale duplessiste.

En continuité avec les conclusions que Bourque et Duchastel présentaient dans *Restons traditionnels et progressifs* paru chez Boréal en 1988, les auteurs ont cette fois porté leur attention sur les caractéristiques du libéralisme québécois plus particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que sur le rôle joué par l'Église catholique. Disons-le d'emblée, le découpage de l'ouvrage de même que son contenu sont beaucoup moins rébarbatifs que ne l'était la présentation de 1988, où le non initié aux méthodes et à la terminologie de l'analyse du discours et des méthodes d'analyse assistée par ordinateur, pouvait sentir qu'il perdait un peu de la substance de l'ouvrage et du sujet. L'analyse du discours est encore ici à l'honneur mais les auteurs ont sans aucun doute fait un effort particulier pour «vulgariser» les modèles théoriques indispensables pour comprendre l'interprétation des résultats. Les éléments d'information sur la

démarche méthodologique sont présentés en annexe (annexe 1) et les auteurs soulignent dans leur avant-propos que le livre peut être lu sans que le lecteur soit féru de questions méthodologiques (p. 9).

Bien plus qu'un simple comptage des mots ou qu'une reformulation des idées contenues dans les discours analysés, l'analyse du discours se veut ici une façon de sortir des limites de la langue pour étudier le comportement des mots dans leur environnement. La démarche adoptée vise à «reconnaître dans le discours une double fonction de représentation et de production de la réalité» (p. 338). Pour ces raisons, les auteurs se veulent plus attentifs aux formes de représentation de la réalité à l'œuvre dans les énoncés des discours qu'à l'élaboration de la politique économique et sociale du gouvernement duplessiste; ce qui leur permet d'ailleurs de privilégier «l'analyse de la dimension socio-sémantique du discours politique duplessiste» (p. 338) à partir de la création de catégories socio-sémantiques correspondant aux multiples aspects de l'État, de la modernité et de l'Église dans les deux types de discours politiques retenus. Le discours politique étant défini, pour les besoins de l'étude, comme la discursivité émanant des principales institutions, privées ou publiques, d'une époque donnée de l'histoire d'une société moderne. Il s'agira avant tout de mettre en forme, au moyen de l'analyse des co-occurrences (ensemble des mots qui apparaissent avec un mot particulier, le mot pôle, dans un segment donné) et des concordances (les phrases contenant les éléments co-occurents), le politique plutôt que la politique.

À partir de ces outils méthodologiques, les auteurs entreprennent de lever une partie du voile sur l'obscurantisme et le conservatisme qui servent trop souvent à caractériser l'expérience du régime duplessiste. Derrière ces mots se cacherait bien au contraire une société libérale, moderne, démocratique et pluraliste, paradoxalement plus libérale à mesure que le discours duplessiste se fait conservateur et réactionnaire. En fait, et c'est là la thèse des auteurs, le duplessisme est conservateur parce qu'il défend un pouvoir politique libéral contre le passage à l'État providence, passage amorcé avec les années 1930, accéléré après 1945, et soutenu par le gouvernement canadien. Le recours au concept de conservatisme doit être compris en tant qu'il est une des idéologies de la modernité politique et non pas comme la manifestation d'un attachement à l'«Ancien Régime». Ce qui signifie à toute fin pratique qu'il devient faux d'associer, en terme de nécessité, conservatisme et refus de la modernité; mais qu'il est, dès lors, tout à fait possible de concevoir que la modernité puisse être inspirée par des valeurs conservatrices.

Dans ce contexte, la question du rôle de l'Église au Québec, habituellement considérée comme l'institution par excellence de la reproduction de la société traditionnelle (que l'on pense aux pratiques ancestrales), ne renvoie plus à la perpétuation d'un espace québécois figé dans le temps mais bien à celle de la formation de la société libérale et conservatrice, telle qu'elle a pu se développer de façon particulière dans un État périphérique (soit en tant que colonie et, depuis 1867, à l'intérieur du fédéralisme canadien) et cléricalisé. Associant l'Église à une des

institutions de la régulation des rapports sociaux dans la phère privée, les auteurs peuvent, dans une équation dont le terme principal est la modernité, en faire un élément important de la reproduction de l'État moderne et de la société libérale. C'est que la modernité «se soumet tout autre type de représentation du monde en lui imposant de fonctionner elle-même comme une idéologie» (p. 254). Suivant cette logique, l'Église se soumettrait d'elle-même à la modernité et participerait du même coup, grâce à son discours, à la politisation des rapports sociaux. La conséquence de cette participation est que le discours religieux perd sa valeur de vérité pour devenir un point de vue sur le monde parmi d'autres. Mais l'Église n'y perd pas au change: au moyen des valeurs disciplinaires et répressives de son discours — grâce notamment aux notions de devoir et à celles liées au contrôle social — elle fournira au discours politique libéral duplessiste une dimension éthique qui dépasse l'utilitarisme qui le caractérise et dont ce dernier se servira autant pour se justifier en tant qu'idéologie que pour légitimer la discipline sociale qu'il impose. L'Église n'est donc pas en marge du pouvoir politique; selon les auteurs, elle y participe de plein droit et «sa contribution essentielle [...] consistera à élaborer un formidable discours disciplinaire qui veut soutenir et renforcer celui qui provient de la sphère publique» (p. 53). L'Église servira à la sauvegarde et à la reproduction de l'État libéral duplessiste par le cadre disciplinaire de son discours dont la force salutaire sera, pour la préservation de cet État, de freiner les promesses d'émancipation de la modernité que sont le droit, la justice et la liberté.

L'État libéral duplessiste, en réaction contre les intrusions «paternalistes» du fédéral qui gruge son pouvoir législatif, développera un discours ambigu, oscillant entre les notions de progrès (fondé sur les traditions), de liberté (balisé par une éthique du devoir qui contraint les individus à respecter l'autorité), d'égalité (relevant du droit en tant qu'institution), et jouera de la dialectique droits-devoirs. Le résultat de ces ambivalences sera l'élaboration d'un discours conservateur et de droite, fortement disciplinaire, inspiré à la fois par la modernité, le libéralisme (les appels au progrès économique, à la stabilité, à la démocratie, à la justice, à la liberté et au rôle donné à l'État en font foi), et par l'Église. Les auteurs déconstruisent le mécanisme de ce discours disciplinaire qui vise «l'encadrement des pratiques individuelles, des rapports entre les groupes sociaux et [le] fonctionnement de la société comme totalité» (p. 138). C'est ici que le poids du discours religieux se fait le plus sentir, comme en témoignent les co-occurrences et les corrélations aux termes isolés à même les catégories repérées (par ordinateur) dans les univers étatique et de valorisation (annexes 2 et 3). L'éthique disciplinaire formulée par le discours issu de l'État, sans faire appel à un garant transcendantal extérieur aux rapports sociaux, n'en recourt pas moins à l'univers symbolique «traditionalo-religieux» pour se perpétuer; ce qui ne vient pas pour autant, précisent les auteurs, situer le discours politique duplessiste à l'intérieur de la morale chrétienne. Celle-ci ne lui sera utile que pour mieux faire passer son message disciplinaire, dont le but est essentiellement de préserver l'ordre libéral contre les promesses d'émancipation de l'État (fédéral)

providence. Les auteurs notent d'ailleurs que le recours aux valeurs religieuses est une des caractéristiques fondamentales du discours politique libéral qui soumet ainsi les pratiques sociales de la sphère publique, à l'exception de l'égalité formelle sanctionnée par le droit, à l'impératif de valeurs morales représentées par les devoirs et la responsabilité individuelle. Cet amalgame donnera une place prépondérante à la tradition mais uniquement comme dimension politique. Pour Bourque, Duchastel et Beauchemin, ceci explique pourquoi la tradition a pu jouer un rôle prépondérant en devenant «l'expression essentiellement politique de la dimension religieuse et cléricale qui spécifie la nature des alliances entre les forces sociales dans le cadre de l'État libéral au Québec» (p. 160). En fait, le discours libéral duplessiste vide la notion de tradition de ses connotations religieuses pour en faire un élément de la conservation de l'État libéral. Par exemple, le support que l'Union Nationale apporte à la classe agricole et à celle des notables (curés, médecins, avocats, petits entrepreneurs) n'a plus ici pour but de perpétuer ce qui a longtemps été considéré comme la vocation privilégiée de la «race», mais vise plutôt à soutenir le développement capitaliste. C'est une chose connue des théoriciens du libéralisme, le développement économique dans les sociétés libérales ne peut se faire que si l'ordre règne dans les relations sociales. La valorisation de l'agriculture par l'Union Nationale serait justement une stratégie permettant la constitution d'une base sociale conservatrice désireuse d'assurer autant la stabilité des relations entre individus que la stabilité économique.

En cherchant à comprendre comment se sont constitués et ont fonctionné les rapports de pouvoir dans la société duplessiste, Bourque, Duchastel et Beauchemin ont sans aucun doute réussi à démontrer que les promesses émancipatrices de la modernité ont eu une influence certaine sur les modes de régulation sociale au Québec après la Deuxième Guerre mondiale. Leur ouvrage expose clairement comment elles ont été infléchies au moyen d'une éthique disciplinaire inspirée par le discours religieux mais récupérée et retransmise avec profit dans un but essentiellement politique et économique. Il offre donc une interprétation inusitée permettant de faire une lecture nouvelle de la confrontation de la modernité et de la tradition au sein de la société libérale duplessiste. Les auteurs ont par le fait même cherché à se démarquer des explications qui invoquent en premier lieu la préservation de la culture nationale, pour au contraire privilégier une approche qui retient l'impératif du développement économique du Québec. Leur analyse de la charge des mots et des valeurs relevant de la modernité et du libéralisme, ne peut qu'insuffler à la notion de tradition un potentiel qu'on lui a longtemps refusé.

Sylvie Renaud
Université du Québec à Montréal